



ANALYSE DES CONTRAINTES ET AMÉNAGEMENT DES POSTES DE TRAVAIL

Prévenir les troubles physiques générés par l'activité



OBJECTIFS

Améliorer les conditions de travail pour :

- Prévenir toute dégradation de la santé des salariés du fait de leur travail.
- Prévenir les risques d'accidents et de maladies.
- Répondre aux recommandations ergonomiques et au code du travail.



DÉROULEMENT DE L'INTERVENTION

- Observation de la situation réelle de travail au regard du travail prescrit.
- Entretien avec des opérateurs en vue d'établir un diagnostic.
- Analyse de l'environnement de travail et du poste : dimensionnement, activités et postures de travail.
- Conseils sur l'aménagement des postes de travail.
- Accompagnement : mesures organisationnelles, techniques, collectives, individuelles.

Action pouvant permettre un maintien dans l'emploi.

LES +

- Démarche participative.
- Proposition d'aménagements concrets.
- Aide au choix de matériel adapté.
- Restitution des résultats et proposition de suggestions dans un rapport écrit.



PUBLIC

Entreprises de tous secteurs d'activité.
Tout poste de travail.



DURÉE

Action menée sur une ou plusieurs visites dans l'entreprise.



INTERVENANTS

Conseillers en prévention des risques professionnels, ergonomes, infirmiers en santé au travail.

Êtes-vous concerné ?

Vos salariés se plaignent-ils de douleurs physiques : dos, articulations ?

Avez-vous recensé des arrêts de travail, des maladies professionnelles à répétition ?

Est-ce que l'un de vos salariés est confronté à un risque d'inaptitude à son poste ?



Pour tout renseignement, contacter votre Médecin du Travail ou un membre de son équipe.



En complément, ce thème est disponible en module de formation E-learning sur notre site internet www.santetravail-on.fr